

A l'armée, des germanophones réduits à la portion congrue



Le Vif/L'Express - 19 Apr. 2018

Pagina 12

Il n'y a pas d'unité germanophone à la Défense. Les postulants doivent choisir les rangs francophones ou néerlandophones. La députée Kattrin Jadin (MR, photo) soutient que certains germanophones subissent des discriminations de la part de « camarades », jusqu'à quitter l'armée. « Aucune plainte n'a été enregistrée », riposte le ministre de la Défense, Steven Vandeput (N-VA). Mais qu'en serait-il si ces militaires disposaient d'un organe officiel chargé de recueillir et traiter leur plainte pour discrimination linguistique ? La Défense compte 26 militaires germanophones : vingt Belges, cinq Allemands et un Italien. Ainsi qu'un agent civil germanophone allemand. Depuis 2012, l'armée belge a enregistré 239 postulants germanophones, belges et étrangers. Elle en a engagé quatorze. Depuis cette date également, tous les engagés germanophones sont belges, à l'exception d'un allemand et d'un italien, en 2017. Depuis 2012 encore, quatre germanophones ont quitté l'armée, à leur demande ou de plein droit.

M. LA.

Copyright © 2018 Roularta Media Group. Alle rechten voorbehouden